 ACADÉMIE DE CORSE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<h2>Webmail :</h2> <h1>Arrêt des redirections .</h1>	DRNE Pôle messagerie
		Le 12/02/2025 Version 1.0

Présentation

La DRNE vous accompagne. Afin de sécuriser le contenu des échanges de courriels. Voici la démarche à suivre pour supprimer les redirections de votre adresse nominative professionnelle vers une adresse de messagerie privée.

Prérequis.

Avant de commencer, il faut vérifier :

1. Que vous disposez d'une adresse mail académique.
2. Que vous ayez un accès à internet.
3. Que vous disposer d'un navigateur web récent (Firefox, Chrome, Safari, Opéra).

Connexion.

Le webmail est disponible à l'adresse :

<https://messagerie.ac-corse.fr>

il faut ensuite saisir votre identifiant et mot de passe de messagerie :



Authentification

Identifiant

[Identifiant perdu ?](#)


Mot de passe Afficher

[Mot de passe perdu ?](#)

Se connecter

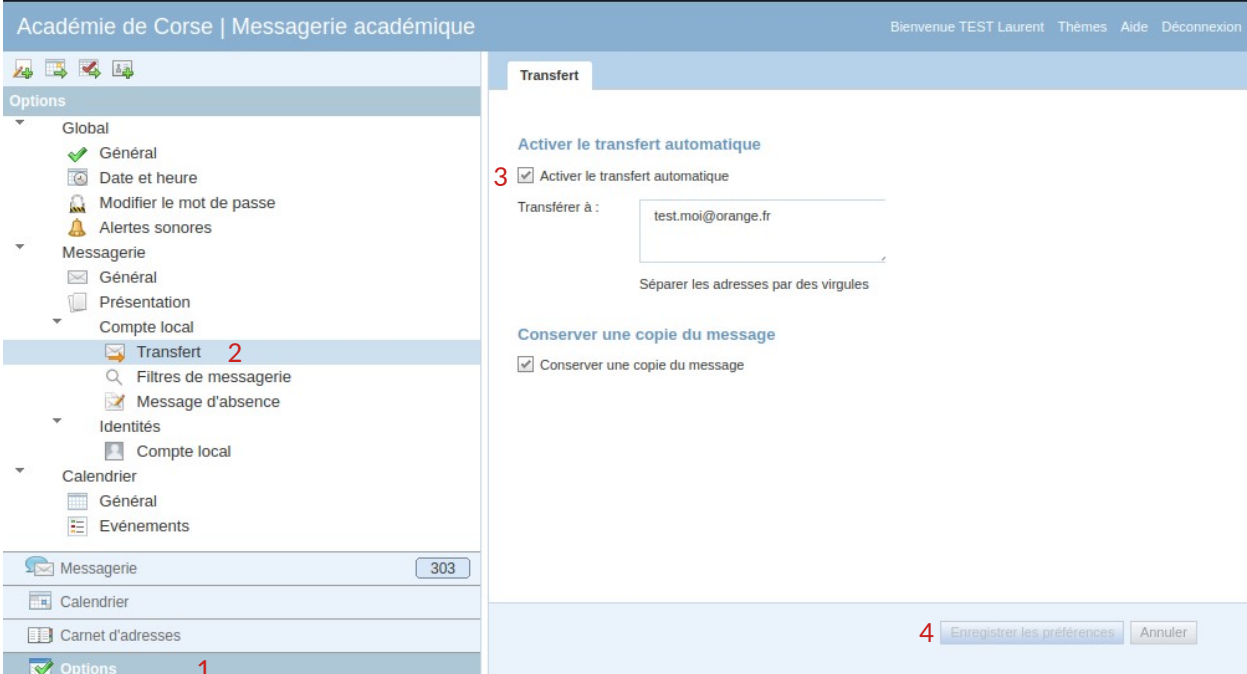
[Je m'authentifie avec mon OTP académique](#)

[Un problème lors de votre connexion ?](#)

 <p>ACADÉMIE DE CORSE Liberté Égalité Fraternité</p>	<h2>Webmail :</h2> <h1>Arrêt des redirections .</h1>	<p>DRNE Pôle messagerie</p> <hr/> <p>Le 12/02/2025 Version 1.0</p>
--	--	--

Accès via le webmail

L'accès au module de «Transfert» se fait via le menu d'options :



The screenshot shows the webmail interface for 'Académie de Corse | Messagerie académique'. The left sidebar contains the 'Options' menu, where 'Transfert' is highlighted with a red '2'. The main content area shows the 'Transfert' settings page. Under 'Activer le transfert automatique', the checkbox is checked, and a red '3' is next to it. Below this, there is a text input field containing 'test.moi@orange.fr'. Under 'Conserver une copie du message', the checkbox is also checked. At the bottom right, there are two buttons: 'Enregistrer les préférences' (with a red '4' next to it) and 'Annuler'.

1. Sélectionnez le menu « Options ».
2. Sélectionnez « Transfert ».
3. Décochez la case afin de désactiver le transfert
4. Enregistrer les modifications pour le pris en compte de la fin du transfert